



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
À L'ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE
PLÉNIPOTENTIAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE CHINE,
S.E. M. JOHN WU CHING HSIUNG****

Dimanche 16 février 1947

Dans la décision de S. Exc. le président de la République chinoise qui vous a confié la haute charge d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège, Nous discernons un geste dont le sens profond ne peut échapper à personne.

C'est un geste tout particulier, qui ne sera pas seulement apprécié selon son importance par le monde catholique tout entier, mais par-dessus tout sera salué par les catholiques de Chine avec une profonde et une vive gratitude.

C'est pourquoi Nous accueillons cordialement Votre Excellence comme un fils et un représentant d'un peuple de plus de 400 millions d'habitants et dont le pays fut le berceau de la civilisation d'Asie orientale. Après des milliers d'années et en dépit de toutes sortes d'épreuves et de malheurs, votre peuple a gardé toute sa vigueur et toute sa jeunesse, ce pourquoi plusieurs autres nations pourraient lui porter envie, et, conscient des réserves matérielles et de l'énergie spirituelle qu'il possède, envisage l'avenir avec le calme et la sécurité qui caractérisent les peuples forts et courageux.

Nous saluons en même temps Votre Excellence comme un fils loyal de l'Église dont la venue à la foi catholique a été illuminée par la Divine Comédie de Dante et dont la pensée et les actions témoignent d'une manière exemplaire de l'union qui existe chez vous entre l'amour de Dieu et le dévouement à votre pays natal.

Les nobles paroles que vous venez de prononcer en présentant vos lettres de créance révèlent en même temps que vos sentiments religieux et patriotiques, une connaissance profonde et sincère des devoirs urgents communs à toute l'humanité.

Il n'est pas de place où de telles affirmations ne puissent trouver un écho plus vrai que dans la maison du Père de la chrétienté, qui professe une égale bienveillance envers tous les peuples, ne tenant compte d'aucune distinction de temps ou de lieu, d'origine ou de langue, de race ou de culture.

Aujourd'hui, la discorde et des intérêts opposés divisent encore les nations, conséquence tragique des terribles années de guerre. Mais dans chaque pays les esprits les plus nobles, les plus clairvoyants et les plus mûrs ont appris à l'école de la souffrance dans un passé récent que malgré tous leurs différends, ils ont tous un élément commun si essentiel que personne ne peut le méconnaître sans mettre en péril les fondations mêmes de la prospérité de son propre peuple.

Pour cette raison, Nous considérons les sentiments élevés exprimés par Votre Excellence comme le reflet de la pensée d'un peuple qui, après de tristes expériences dans le passé, s'élève à une connaissance plus large et plus vraie des fonctions et des devoirs réciproques, qui est décidé à adapter sa pensée, sa volonté et son action, dans le domaine international, au concept moral précisant que chaque membre de la grande famille des nations doit être assuré de posséder ce qui lui revient : *suum cuique tribuere*.

En tant que juriste éminent et membre actif de commissions législatives et de conférences internationales, Votre Excellence est mieux placée que beaucoup d'autres pour juger combien les résultats actuels acquis par les chefs d'État concernant les fondements d'une paix certaine et durable ont satisfait ou déçu l'attente légitime de l'humanité.

Nous remarquons que Votre Excellence, qui est une autorité dans les questions internationales d'après-guerre, affirme que des principes de fraternité et d'amour doivent régir les relations entre les nations comme des facteurs indispensables pour fonder la justice internationale et c'est une raison pour Nous de voir grandir Notre espoir. Que de tels sentiments se réalisent et qu'ils puissent surpasser les forces adverses qui visent à enrayer ou à freiner l'avènement de la paix véritable.

Le fait que, en présence de représentants du monde entier et pour la première fois dans l'histoire de l'Église, Nous avons décidé d'élire un fils de Chine comme membre du Sacré Collège, l'établissement dans ce pays de la hiérarchie épiscopale, le privilège que Nous avons eu d'élever aux honneurs des autels une glorieuse équipe de martyrs chinois, l'envoi dans votre cher pays d'un internonce apostolique et aujourd'hui la venue de Votre Excellence en tant que premier ministre catholique plénipotentiaire et nanti d'une si importante mission au centre de la chrétienté, tout cela montre le progrès et l'heureux développement des relations entre le Saint-Siège et la Chine. Nous ne doutons pas que le sens de ces relations favorisera la prospérité de toute la nation et que même ceux qui n'appartiennent pas à l'Église catholique le reconnaîtront.

La mission de Votre Excellence consiste maintenant à promouvoir et à étendre ce qui a été

entamé avec tant de succès. Pour accomplir cette tâche, vous apportez des dons précieux d'esprit et de cœur, en même temps qu'une expérience acquise et développée par de nombreuses années de travail constant. Vous commencez votre tâche en exprimant des sentiments tellement élevés que Nous éprouvons un plaisir particulier à vous assurer que dans l'exercice de vos hautes fonctions, vous trouverez toujours auprès de Nous l'appui le plus prompt et le plus bienveillant.

Tandis que Nous répondons avec une égale cordialité aux bons vœux que vous Nous avez apportés de la part de S. Exc. le président de la République chinoise, Nos pensées s'en vont avec une affection paternelle vers Nos fils et filles bien-aimés de Chine à qui Nous accordons avec amour Notre Bénédiction apostolique.

Et comme la colonnade de la basilique vaticane ouvre largement ses bras vers l'Est, ainsi à l'instant Nous levons Nos mains vers l'Orient et Nous invoquons la protection du Tout-Puissant sur la route dure et ardue du peuple chinois qui le mène du crépuscule à l'aube, laquelle, Nous l'espérons, brillera bientôt dans une paix stable tant intérieure qu'extérieure.

* *Documents Pontificaux* 1947, p.53-55.